



sont retenus	
<p><b>4-Compétitions moins de 14 (O .Fournier)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ère</sup> phase : CPS- jeu à effectifs réduits (7) : globalement bien accepté par les éducateurs mais un bilan sera fait avec eux.</li> <li>-Souhait de respecter les prescriptions de la FFR, mais devant l'importance des changements, une information soignée vis-à-vis des clubs s'impose.</li> <li>-Difficultés rencontrées en matière d'application de la règle qui demande la présence de 2 éducateurs formés ou en cours de formation « entraîneur jeunes »</li> <li>.Délais courts pour un contenu riche.</li> <li>→<i>Souhait de déroger en exigeant 1 éducateur éligible par collectif. Sollicite l'intervention des Présidents des Comités auprès de la FFR.</i></li> <li>→<b>A Corrado</b> : D. Retière ne semble pas au courant de cette règle.</li> <li>→<b>P. Grange</b> : confirme que beaucoup d'éducateurs arrivent des EDR.</li> <li>-Autres contraintes :</li> <li>-5 joueurs arbitres : problème de qualité .La validation prévue est celle d'un arbitre du club (ou voisin).</li> <li>-validation du protocole avant le 15 /11 : grosses charges de travail.</li> <li>→ Crainte : baisse du nombre d'équipes et perte d'effectifs</li> <li>- sanction prévue en cas de défaillance dans le respect des contraintes (manque 1 éducateur, 1 arbitre...) = match perdu</li> <li>→ <i>souhait de ne pas appliquer cette sanction sur le Sud Est.</i></li> <li><b>Avis favorable des membres de la CRAR pour adopter ce principe de même que la présence effective d'1 éducateur sur les matchs.</b></li> </ul>	<p>► <b>Présidents Comités :</b> à remonter à FFR</p> <p>► <b>Validation propositions</b></p>
<p><b>5-Point financier (S Aubert)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-<i>Recettes</i> : - subvention Région : avance reçue de 55596 € sur subvention 2014.Le reliquat sera réglé en janvier.</li> <li>- <i>Charges</i> :</li> <li>fonctionnement (Déplacements-frais de réception) = 6500 € équivalent à 2013</li> <li>Nouvelle dépense : indemnités Directeurs de matchs territoriaux =7553€</li> <li>Développement rugby féminin =7338 €</li> <li>- Transfert de 15000€ du CHIR vers compte CRAR</li> <li>-<i>Solde</i> = 68000 €</li> <li>→il est confirmé la nécessité de consolider les comptes CHIR et CRAR , l'entité CHIR étant assimilable à une commission de la CRAR</li> <li>→ <b>JC Gros</b> : fait part du courrier émanant du Trésorier de US Nantua qui sollicite la communication des comptes du CHIR (pour lui bénéficie en hausse eu égard la non participation aux frais d'arbitrage)</li> <li>JC Gros confirme que CHIR n'a jamais participé aux frais d'arbitrage.</li> </ul>	<p>► <b>pour action : S. Aubert</b></p> <p>► <b>réponse au courrier : Y. Chenal</b></p>
<p><b>6-Féminines (F Escoffier-S Girard) :</b></p> <p>La commission s'est structurée avec la désignation de responsables sur les axes supports :</p> <p>U15=S. Girard U18 = F Escoffier</p> <p><b>-Niveau 3 : nouveauté.</b></p> <p>Proposition d'organiser 3 stages de préparation + 1 à Tignes en fin de saison et de pourvoir aux besoins engendrés par le fonctionnement d'une sélection (maillots-pharmacie-kiné)</p> <p>Budget prévisionnel : 16 à20 K€ selon parcours dans la compétition.</p> <p>→<b>JM Patouillard</b> : regrette que ce projet n'ait pas été discuté par Les Présidents territoriaux au niveau FFR. Les aspects financiers deviennent préoccupants.</p>	dossier joint à ODJ

<p>→C Dullin : propose un fonctionnement identique au niveau 3 Masculin. Gestion : Fabienne se propose de la prendre en charge en relation avec F .Pourcel</p> <p>→<b>Décisions CRAR :</b></p> <p><b>-fonctionnement des sélections conformes au modèle masculin avec répartition des charges au prorata des effectifs concernés par Comité...y compris les stages hormis celui du 30 novembre pris en charge directement par la CRAR.</b></p> <p><b>Stage de Tignes : décision reportée en début d'année après prise en compte du bilan financier de la CRAR.</b></p> <p>-Equipement maillots: devis en cours pour masculins –Consultation complémentaire pour Féminines</p> <p><b>Centre Entraînement régional :</b></p> <p>-Perfectionnement élite jeune- Préparation entrée en Pôle espoir. Participation FFR de 70 € par jour/stagiaire</p> <p>→P. Costa souligne que le paiement ne sera effectif que si l'organisation repose sur le territoire. Proposition de regrouper les 3 CER</p> <p>→<b>Décision CRAR :</b></p> <p><b>Application du barème FFR dans l'élaboration du budget .</b></p> <p><b>Actions vers U15 :</b></p> <p>-Tournoi Rumilly -Stage pendant les vacances au Lycée Monge pour toutes les – 15 ans RA avec une limitation des effectifs à 40 .</p> <p>→<b>Décision CRAR</b></p> <p><b>Budget validé (3000€ hors assurance)</b></p> <p>-Tournoi de La Verpillère : coûts à la charge des Comités territoriaux et départementaux -Challenge Orange : organisé par les Alpes, avant le 22 mars Frais à la charge du Comité organisateur -challenge fédéral -15 ans : 1<sup>ère</sup> journée : des bilans contrastés selon les comités départementaux avec des impasses pour certains. 2<sup>ème</sup> journée : 24 janvier sur Lyonnais (Collation à la charge de la CRAR et frais de déplacement à celle des comités territoriaux ou départementaux) 3<sup>ème</sup> journée :7 février sur Drome-Ardèche (Tournon ?)</p>	<p>► <b>point validé</b></p> <p>► Y. Chenal pour action</p> <p>► <b>point validé</b></p> <p>► <b>Comité Alpes : déterminer date et lieu</b></p>
<p><b>7-Autres Chantiers (R. Genet)</b></p> <p>Lors d'une réunion préalable le Bureau élargi aux Présidents des Comités territoriaux, il a été abordé des aspects de fonctionnement de notre Conseil d'Administration et les pistes de travail à engager.</p> <p><b>-Fonctionnement :</b></p> <p>-faciliter les prises de décisions en communiquant par avance les dossiers aux participants - responsabiliser les élus en charge des commissions en négociant avec eux le budget de fonctionnement lors de la présentation de leur plan d'actions et en pratiquant le contrôle à postériori. -Confirmer la composition des commissions : responsable = obligatoirement 1 élu CRAR -Membres = 1 minimum par Comité territorial avec possibilité de retenir un chargé de missions. - Confirmer le rôle du Bureau élargi dans la le suivi du plan de marche des Commissions. ( reporting-échanges)</p>	

<p><b>-Pistes de travail :</b>  <b>→reconduire des chantiers déjà lancés en complétant éventuellement ou en modifiant la composition de la Commission en charge.</b></p> <p><b>-formation :</b> avec le souci de valoriser les CQP auprès des clubs, de mutualiser les formations ...</p> <p><b>-Schémas de cohérence des équipements sportifs :</b>  une contrainte qui nécessite plus d'engagement des comités et clubs eu égard les enjeux.</p> <p><b>-Cohésion sociale :</b> consolider les acquis et dégager de nouvelles pistes</p> <p><b>-Haut niveau :</b> avec sélections-Tournoi 2 H..</p> <p><b>-Féminines :</b> conforter la structuration mis en place et la démarche entreprise.</p> <p><b>-CHIR :</b></p> <p><b>-moins 14 :</b> anticiper pour le futur sur une fusion Région Auvergne –Rhône Alpes .</p> <p><b>→ intégrer de nouveaux chantiers :</b></p> <p><b>-Rugby à 7 :</b> créer un dispositif « RA Séries » pour 15/16 ans avec 3 étapes (sur les 3 Comités) en invitant l'Auvergne.( ??)</p> <p><b>- "Projet associatif CRAR :</b> disposer fin 2015 d'un projet prenant en compte le changement d'environnement politique (Région RA Auvergne – réforme des collectivités)) et permettant de retenir les grandes orientations et actions phares au niveau de la CRAR.</p> <p><b>→Méthodologie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étape 1 : validation de la composition des commissions : envoi de fiches récapitulatives aux Présidents territoriaux et membres de la CRAR → réponse pour le 25 novembre</li> <li>- étape 2 : définition par chaque commission du plan d'action 2014/2015 avec budget prévisionnel→ pour fin décembre 2014</li> <li>- étape 3 : pré-validation des plans d'actions et consolidation budgétaire en Bureau restreint : → 1 ère semaine janvier</li> <li>- étape 4 : Synthèse –Echanges -Arbitrage→ notre réunion du 13 janvier2015</li> </ul>	<p>► Y Chenal : fournir des supports-outils de restitution</p>
<p><b>8-Questions diverses</b></p> <p><b>-Dispositif Directeurs de matchs territoriaux:</b>  P Carre propose devant le peu de sanctions engendrées par cette catégorie Teulière de mettre les DM sur les Phliponneau pour les matchs retour.</p> <p>-</p> <p><b>-Compétitions Teulière :</b>  R Djait dans un message attire notre attention sur les problèmes rencontrés du fait de la compétition Taddei et du Tournoi de Rumilly, le we du 22/23 novembre ayant été retenu comme une date de repli.  Après échanges, il est acté que les matchs prévus à cette date seront repostés le 27 novembre.  Par effet collatéral, les Phliponneau joueront le même jour.</p> <p><b>-Tournoi Monts et Vallées :</b> confirmer la date</p>	<p>→proposition validée</p> <p>► information aux SG pour gestionnaires épreuves : Y Chenal</p>

## SYNTHESE FEUILLE DE ROUTE

responsable	actions	délais
J Grand Laboret (Alpes)	proposer date et lieu Challenge Orange	décembre
S Aubert	consolidation comptes CHI/CRAR	Décembre
Y Chenal	-courrier Trésorier US Nantua -devis équipements Féminin - dispositif travaux commissions-outils - information date report Teulière- Phliponneau	urgent

**Prochaine Réunion : 13 janvier 2015 -CHAPONNAY**

Siège social : Comité du Lyonnais-Rue des frères Voisins –Zac du Chapotin- 69970-CHAPONNAY